

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

**CANAL DE LA ROBINE (OU CANAL DE L'AUDE A LA NOUVELLE)**  
Département de L'AUDE (11) / Commune de NARBONNE (11262)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Ecluse de Mandirac à 12 885 mètres de La Nouvelle.	<p><b>Aspects juridiques</b> : Texte de référence identifié.</p> <p><b>Aspects géographiques</b> Ecluse de Mandirac localisée sur le Scan Littoral</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b></p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (symbole triangle / arc en rouge sur la capture d'écran) :

